Système métrique

M. Nystrom: C'est faux, Ralph Goodale l'est.

M. Neil: Ralph n'est pas agriculteur. De fait, j'ai visité récemment la circonscription du député d'Assiniboia. J'ai cité, il y a quelques instants, un extrait de son discours consigné au hansard où il affirmait qu'à son avis, les agriculteurs de sa région étaient tous, sans exception, en faveur de la conversion au système métrique. Je me suis adressé à un groupe d'environ 150 personnes de la circonscription du député. Je leur ai parlé du système métrique, de ce que nous tentions de faire et des amendements que nous voulions faire adopter pour maintenir un système double. Il n'y avait pas une seule personne dans la salle qui était en faveur du système métrique. A mon avis, certains députés de l'autre côté feraient bien d'aller faire un tour dans leur circonscription et parler aux agriculteurs qu'ils représentent.

En plus des entretiens que j'ai eus avec les agriculteurs et leurs associations, j'ai reçu de nombreuses lettres à ce sujet. Je n'aurai pas le temps de les citer toutes. Mais j'en ai reçu une de la Société agricole de Moose Jaw. On m'envoie le texte d'une résolution adoptée lors d'une réunion qui s'est tenue le 11 février 1977. Cette résolution, qui est tapée sur du papier à en-tête de la Société, dit ceci:

L'association s'oppose à la conversion totale au système métrique, pour les boisseaux et les acres, et voudrait qu'on adopte un système double.

a (1230)

Il y a quelques jours je recevais une lettre de l'un des comités du syndicat local du blé. Elle est datée du 9 mars.

Une voix: Vous êtes chanceux de l'avoir reçue si tôt.

M. Neil: Oui, la poste étant ce qu'elle est. Cette lettre dit entre autres:

Lors d'une réunion du comité du syndicat du blé de Boharm tenue le 7 mars 1977, une motion a été adoptée à l'unanimité précisant que nous n'étions pas en faveur de la conversion des acres en hectares au niveau de la ferme.

Il est intéressant de noter également qu'à une récente réunion des Coopératives fédérées à Regina, les délégués se sont opposés à la conversion, selon un compte rendu publié dans la livraison du 15 mars du *Co-operative Consumer*. Voici ce qu'on y lit:

La majorité des délégués à la réunion annuelle des Coopératives fédérées veulent que le gouvernement fédéral réexamine la conversion des mesures agraires au système métrique et s'opposent vivement à la poursuite de la conversion dans l'industrie du bois.

Voilà un organisme qui représente un nombre assez élevé d'agriculteurs. Alors que le comité permanent étudiait le bill, la Fédération canadienne de l'agriculture tenait sa réunion annuelle à Ottawa. Sauf erreur, d'après ce que j'ai entendu dans les entretiens et selon les comptes rendus de la presse, on y aurait présenté une motion d'opposition au système métrique. Je crois que la motion a été assez longuement débattue et que l'on a décidé de la déposer en fin de compte. Il est donc certain que la majorité des agriculteurs s'oppose au système métrique. Je pense qu'on peut dire sans crainte de se tromper que de 95 à 100 p. 100 des agriculteurs de l'Ouest s'opposent à la conversion au système métrique. Mais j'ajouterais ceci: les agriculteurs constatent que le monde adopte progressivement le système métrique et que le système finira par se généraliser dans notre pays. Mais ils savent également que les États-Unis n'ont encore rien décidé à ce sujet, et étant donné nos relations

commerciales étraites avec ce pays, nous ne devrions pas prendre d'initiatives à cet égard tant que les Américains ne le feront pas.

Mes amendements demandent simplement au gouvernement d'admettre les deux systèmes pour l'application de la loi de stabilisation du prix du blé, du programme des paiements anticipés pour les récolte, du régime du double prix du blé, et le reste. En d'autres termes je demande d'indiquer les mesures en boisseaux et en tonnes, en acres et en hectares. Le producteur pourrait alors choisir le système qu'il préfère. Il aurait le choix. Il est probable que la majorité des vieux producteurs de l'Ouest, qui ont utilisé les boisseaux et les acres toute leur vie. continueraient de le faire. Mais les plus jeunes, qui auront étudié le système métrique à l'école et qui auront encore frais à l'esprit les mécanismes permettant d'effectuer des calculs compliqués, préféreront utiliser le système métrique et, à la longue, tous les producteurs de l'Ouest finiront par l'utiliser. Tout ce que nous demandons, c'est que le gouvernement permette aux agriculteurs de l'Ouest du Canada d'utiliser l'un ou l'autre système à leur choix.

Je sais que le secteur de la distribution des grains a dit au ministre que si le bill ne passe pas tout l'argent dépensé sera perdu. C'est là, à mon sens, de la foutaise. Voilà des années que la distribution utilise le système métrique pour vendre son grain sur les marchés internationaux. Une fois qu'elles ont réceptionné le grain livré par les producteurs, les sociétés céréalières n'ont pas besoin d'une loi fédérale pour les obliger à utiliser ensuite le système métrique aux élévateurs et à l'exportation. Comment peuvent-elles dire au ministre qu'elles ne peuvent pas se passer de cette loi? C'est tout de la foutaise. Rien ne les empêche d'utiliser le système qu'elles veulent.

Le gouvernement est censé respecter la volonté de la majorité. La majorité des agriculteurs et des producteurs de l'Ouest sont parfaitement heureux des acres et des boisseaux. Mais ils comprennent la nécessité du progrès et ils demandent d'y aller par étapes de leur laisser la possibilité de s'y habituer avec les années en conservant les deux systèmes. Voilà tout ce que nous demandons de ce côté-ci de la Chambre; c'est là le but de nos amendements. Je prie le ministre et les députés d'en face de bien tenir compte des instances qui leur ont été faites à ce sujet, soit directement par les intéressés, soit par la voix des députés de l'opposition. Nous demandons au ministre de reconnaître que c'est bien là le désir de la majorité.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il convient sans doute que je prenne ici la parole, puisqu'une bonne part des changements apportés par le bill à l'étude concerne l'industrie céréalière de l'Ouest du Canada. Je dirai tout d'abord, en réponse au député de Moose Jaw (M. Neil), que nous avons déjà très soigneusement étudié l'état d'esprit des agriculteurs et producteurs de la région qui relève de la Commission canadienne du blé. En fait, nous avons bien précisé que nous demanderions aux divers établissements et organismes touchés par les modifications de continuer à utiliser autant que possible les anciennes mesures en boisseaux et en acres, c'est-à-dire dans presque tous les cas en ce qui concerne les agriculteurs, en même temps que les nouvelles mesures en hectares et en tonnes du système métrique.